Trouvez votre

maison de retraite

avec

ViaTrajectoire

5 000 maisons de retraite et accueils de jour en France

Mon dossier en quelques clics

- Accédez au site **viatrajectoire.fr** sur l'espace PARTICULIER et munissez-vous de votre adresse e-mail
- Créez et complétez votre dossier sur CRÉER MON DOSSIER
- Renseignez votre médecin traitant, puis prenez rendez-vous pour qu'il complète les volets Médical et Autonomie
- ENVOYER LA DEMANDE aux maisons de retraite que vous avez sélectionnées selon vos critères (localisation, tarifs, prestations de confort et soins proposés)

Un e-mail vous est adressé dès qu'une maison de retraite répond à votre demande d'admission.

www.viatrajectoire.fr

Service public gratuit

En collaboration avec les Conseils Départementaux d'Île-de-France

PARIS · Seine-et-Marne 77 Le Département · Yvelines Le Département · Essonne Le Département · Hauts-de-Seine Le Département · Seine-Saint-Denis Le Département · Val de Marne Conseil général · Val d'Oise le département

UN PROGRAMME ars Agence Régionale de Santé Île-de-France · BIENTÔT DANS LE CADRE DE TERR eSANTE · PORTÉ PAR sesan SERVICE NUMÉRIQUE DE SANTÉ

Projet national, ViaTrajectoire est soutenu par l'Agence Régionale de Santé et les Conseils Départementaux d'Île-de-France.

Vous préparez votre entrée en maison de retraite ?

ViaTrajectoire est un site de **service public gratuit et sécurisé** permettant la gestion de votre dossier d'admission en maison de retraite

Il vous permet de :

- Consulter et choisir votre maison de retraite selon vos critères
- Adresser votre dossier unique à plusieurs maisons de retraite
- Suivre les réponses de votre dossier en temps réel

Étape 1 : Vous créez votre dossier

Étape 2 : Votre dossier est accessible aux professionnels que vous désignez ou qui agissent en votre nom

Médecin traitant

Point local d'informations

Étape 3 : Vous avez envoyé votre demande aux maisons de retraite qui vous répondent sur viatrajectoire.fr

VIATRAJECTOIRE VOUS AIDE À SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES

Le volet pour mon médecin

Un de vos patients ou un professionnel social vous sollicite pour un dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées

1. Connectez-vous avec votre carte CPS à l'adresse : viatrajectoire.fr

2. Cliquez sur l'encart «médecin libéral», puis entrez le code à 4 chiffres de votre CPS

3. Lors de votre première connexion, renseignez votre adresse e-mail afin d'être alerté des nouveaux dossiers de vos patients

4. Complétez et validez le volet médical et la grille AGGIR du dossier

5. Le dossier est désormais complet : votre patient et le professionnel social peuvent sélectionner les EHPAD et envoyer le dossier en ligne

Si besoin, vous pouvez télécharger ce dossier ou l'imprimer au format national (CERFA)

À tout moment vous pouvez suivre l'avancement du dossier ou l'actualiser sur ViaTrajectoire.

Qu'est-ce que ViaTrajectoire ?

- Un **service public** d'orientation gratuit, confidentiel et sécurisé
- Un **dossier d'admission unique** dématérialisé et accepté par tous les EHPAD et Accueils de Jour
- Une aide à la saisie du volet médical et à la grille AGGIR
- Un **moteur d'orientation** pour trouver les structures répondant à plusieurs critères : besoins médicaux de vos patients, proximité géographique...
- Une **connexion sécurisée** par carte CPS ou OTP (mot de passe à usage unique) sur le site web agréé par l'ASIP Santé
- Un suivi en temps réel

Une question?
support.portailpro@sante-idf.fr
01 83 62 71 71
Du lundi au vendredi de 9h à 20h
et le samedi de 9h à 13h

UN PROGRAMME ars Agence Régionale de Santé Île-de-France
BIENTÔT AVEC TERR_eSANTE
PORTÉ PAR esan SERVICE NUMÉRIQUE DE SANTÉ